

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 Janvier 2019

13x19

DÉNOMINATION DE VOIE **« IMPASSE DU REPOS »**

Dans le cadre de la réalisation du lotissement le Repos, compte tenu de l'avancement des travaux, il paraît souhaitable d'identifier la voie de cet ensemble immobilier.

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés, il est proposé au Conseil municipal de la dénommer « Impasse du Repos »

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE le choix du Maire,
- DÉCIDE de dénommer la voie du lotissement comme énoncée ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Février 2019
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA